

N° 60

Décembre 2020

Saint-Péray

Le Mag



INFOS PRATIQUES

L'annuaire des services

ACCUEIL ADMINISTRATION GÉNÉRALE

04 75 81 77 77

SERVICES TECHNIQUES URBANISME

04 75 81 77 70

ESPACE ENTREPRISE - EMPLOI

04 75 81 77 86

ESPACE MIALAN - JEUNESSE - SPORT - ANIMATION - AFFAIRES SCOLAIRES

04 81 16 08 07

CRÈCHE LES LOUPIOTS

04 75 40 64 20

CEP DU PRIEURE

04 75 74 77 00

RÉSIDENCE MALGAZON

04 75 40 41 03

MÉDIATHÈQUE

04 75 40 41 42

POLICE MUNICIPALE

04 75 25 85 04

PERMANENCE DES ÉLUS TOUS LES SAMEDIS MATIN DE 9 h À 12 h.

COMMUNAUTÉ DE COMMUNES RHÔNE CRUSSOL

04 75 41 99 19



ÉLECTIONS 2021

Report possible des élections régionales et départementales

Initialement prévues en mars, les élections régionales et départementales risquent d'être reportées (sous réserve de l'évolution de la crise sanitaire).

Formalités d'inscription

Vous devez fournir :

- un titre d'identité en cours de validité (ou périmé de moins d'un an) ;
- un justificatif de domicile de moins de 3 mois ;
- un justificatif de nouvelle adresse si déménagement à l'intérieur de la commune.

NB : les jeunes Saint-Pérollais recensés à la mairie et ayant 18 ans révolus avant le scrutin seront inscrits automatiquement par l'INSEE sur les listes électorales.

NOUVEAUX ARRIVANTS

Chaque année, en novembre, nous avons pris l'habitude de rencontrer les nouveaux Saint-Pérollais.

Les conditions sanitaires actuelles ne nous permettent pas d'organiser ce temps de convivialité et d'échange.

Vous êtes arrivés sur la commune en 2020 ?

Nous vous invitons à vous signaler en mairie, afin de vous faire connaître et de recevoir les documents susceptibles de vous être utiles.

Pour plus de renseignements, n'hésitez pas à nous contacter au secrétariat des élus : **04 75 81 77 85.**

Direction de la publication | Jacques DUBAY, Maire
Dépôt légal | à parution
Rédacteur en chef | Vincent Campens
Rédaction & mise en page | Service Communication de la Mairie
Photos | Mairie de Saint-Péray, sauf mentions contraires
Tirage | 4000 exemplaires
Conception graphique | Impressions Modernes
Impression : Impressions Modernes

Mairie de Saint-Péray
8 h | 12 h ET 13 h 30 | 17 h 30

 secretariatgeneral@st-peray.com

 www.st-peray.com

 04 75 81 77 77

 MAIRIE DE SAINT-PÉRAY - 07



Édito

Avec ce « Saint-Péray Mag », nous revenons sur une année bien particulière et difficile pour tous. Nos vies ont changé brutalement et notre commune, comme partout en France et dans le monde, traverse non sans obstacle, cette crise sanitaire.

L'équipe municipale et l'ensemble des services font de leur mieux dans ce contexte exceptionnel.

De nombreuses entreprises sont en difficulté. J'ai une pensée toute particulière pour celles qui ont dû fermer leurs portes depuis plusieurs mois. Les acteurs économiques sont inquiets quant à l'évolution de la situation. Tous font preuve de beaucoup de courage et de belles initiatives.

Les associations quant à elles s'adaptent et innovent pour garder le contact indispensable avec leurs adhérents malgré la mise en sommeil de beaucoup d'activités.

Toutes les animations qui font la vie de Saint-Péray ont bien sûr été annulées, impactant de fait bon nombre d'acteurs culturels et ceux travaillant dans l'évènementiel.

Malgré tout, l'équipe municipale, installée depuis juin dernier, est au travail pour mettre en place les projets pour lesquels elle s'est engagée. En parcourant ces quelques pages, vous découvrirez le rôle des élus et leurs délégations mais aussi les réalisations et les projets en cours.

Préparer l'avenir, faire de notre commune une collectivité exemplaire sur des sujets comme l'environnement, c'est essentiel. Dans ce domaine, l'élaboration du projet de territoire de la communauté de communes Rhône-Crussol intégrant le PCAET (Plan Climat Air Énergie Territorial) sera déterminant. La participation et l'adhésion du plus grand nombre font partie des clés de la réussite.

L'engagement que nous avons pris, d'associer ceux qui le souhaitent aux décisions reste plus que jamais d'actualité, malgré les difficultés d'organisation du moment. Aussi, nous vous proposons de donner votre avis et d'exprimer vos idées à l'aide du questionnaire que vous trouverez en fin de magazine.

L'équipe municipale et moi-même restons mobilisés pour permettre à chacune et chacun d'entre vous de bien vivre à Saint-Péray.

*Je vous souhaite de très belles fêtes
et surtout une année 2021
plus sereine et joyeuse*

SOMMAIRE

INFOS PRATIQUES - SOMMAIRE

2-3

RETOUR EN IMAGES

4-5

SPORT

6-7

ÉDUCATION - JEUNESSE - ENFANCE

8-9-10

SOLIDARITÉS

11

ENVIRONNEMENT

12-13

TRAVAUX

14-15

CULTURE

16

CITOYENNETÉ - TECHNOLOGIES

17

ÉCONOMIE

18-19

FINANCES

20-21

CONSEILLERS MUNICIPAUX

22

CHÂTEAU DE BEAUREGARD

23

INTERCOMMUNALITÉ

24-25

TRIBUNES POLITIQUES

26

VOTRE AVIS NOUS INTÉRESSE

27-28

RETOUR EN IMAGES

11 NOVEMBRE : L'INDISPENSABLE DEVOIR DE MÉMOIRE

Quelques élus et représentants de l'Union Fédérale des Anciens Combattants (UFAC) ont participé à cette cérémonie, sans public en raison de la crise sanitaire. Afin que le plus grand nombre soit associé, une retransmission « live Facebook », toujours accessible sur notre site internet a été proposée.



18 juin 2020.



BIKE PARK, UN ÉQUIPEMENT QUI RAYONNE

Depuis sa création, cet espace fait la joie de nombreux utilisateurs. Son attractivité dépasse les limites de notre commune. Tout récemment, le sprinter-club de Bourg-lès-Valence a organisé des journées d'entraînement sur ce site.



21 août 2020.

CINÉMA DE PLEIN AIR

Cette année deux projections ont eu lieu à Crussol : *Bohemian Rhapsody* et *Coco*. Ambiance sympathique mais avec une affluence restreinte pour limiter la promiscuité entre spectateurs.



22 juillet 2020.



100 MILES DE FRANCE

Les 22 et 23 août, le stade de la Plaine a changé de vocation pour servir de camp de base à la course des «100 miles» organisée par l'Ultr'Adèche et son président Laurent Bruyère. Trois adhérents du club Macadam, club local de course à pied, prenaient le départ, dont un Saint-Pérollais, Michel Seignobos qui boucle plus qu'honorablement les 160 km.



22 et 23 août 2020.



FORUM DES ASSOCIATIONS

Samedi 5 septembre, une quarantaine d'associations était présente au CEP du Prieuré. Cette journée ensoleillée a permis d'accueillir, comme à l'habitude, un public curieux et intéressé !



5 septembre 2020.



23 septembre 2020.

ANIMATION SUR LE MARCHÉ - RENCONTRE AVEC LES ÉLUS LOCAUX

Afin de promouvoir l'opération «Consommer local, c'est l'idéal!» lancée par la municipalité en début d'été, les élus sont venus à la rencontre des riverains sur le marché hebdomadaire lors d'une animation ludique sous forme de quiz et d'interviews des commerçants.

11 octobre 2020.



SAINT-PÉRAY EN MODE VÉLO

Journée de mise à l'honneur des deux-roues, placée sous le signe de la bonne humeur ! Découvertes, rencontres, échanges constructifs ont animé cette manifestation.

RENCONTRES D'AUTOMNE AVEC LES VIGNERONS

Samedi 3 et dimanche 4 octobre 2020 dans la salle du Chai au CEP du Prieuré, ont eu lieu les Rencontres d'Automne. Cette manifestation a été organisée par Michel Plancher et la confrérie du Saint-Péray, pour pallier l'impossibilité de maintenir le traditionnel Marché aux Vins du premier week-end de septembre.

Satisfaction générale des organisateurs et exposants, quant à la fréquentation très correcte de ce salon, compte tenu du contexte.



3 et 4 octobre 2020.

SPORT

Frédéric GERLAND

Adjoint au personnel, à l'administration générale
et aux sports



*« Continuer le travail engagé
pour le sport saint-pérollais. »*



Sandrine CHARLES

Conseillère municipale déléguée
aux associations sportives

Accompagner les nombreuses associations sportives de la ville.

Être à l'écoute des clubs, apporter une aide technique et financière tout au long de l'année.



- 62 000 € d'aide par an répartis entre les associations.
- Des locaux et des équipements mis à la disposition des associations : CEP, gymnase, Espace Mialan, stade de la plaine, tennis, stade bouliste des Brémondrières...
- Une commission des sports constituée par les représentants de chaque club.
- 2 minibus pouvant servir aux associations.



Travailler sur des projets sportifs à court, moyen et long termes.

Parcours de santé.



- Plus de 300 000€ d'investissement : tondeuse autonome au foot, extension du gymnase...

- Plus de 60 000€ par an pour l'entretien des infrastructures.

- Des projets pour tous les âges nécessaires pour l'avenir !



Stade de la plaine.



Bike park.



Salle Y. Dupont.



TENNIS

- Un projet de 1110 000 € qui a été réalisé avec 80 % de subventions (État, Région, Département).
- Deux courts de tennis extérieurs et deux courts de tennis couverts
- L'aménagement du Club-House et la création de vestiaires sont en cours.

Cet espace couvert pourra aussi servir pour accueillir des manifestations exceptionnelles.



Projet Roulez Jeunesse.



Extension de gymnase.

Accueillir des manifestations et créer des événements pour se rencontrer, partager, faire du sport ensemble.



Des manifestations connues et reconnues !



Plus de 2000 licenciés dans les 18 clubs saint-pérollais



ÉDUCATION - JEUNESSE ET PETITE ENFANCE



Céline HART

Adjointe à l'éducation et à la jeunesse

« Faciliter la vie des familles au quotidien. »



Thomas BEAL

Conseiller municipal délégué au Conseil
Municipal Jeunesse



Mireille METTRA

Conseillère municipale déléguée à la petite enfance

Rentrée des classes

Pour cette rentrée 2020, les écoles du Quai, des Brémondrières et de la Sainte-Famille comptent respectivement 231, 289, et 260 élèves. Le collège quant à lui accueille 572 jeunes. Soumise à un protocole sanitaire exigeant qui a nécessité une importante préparation et beaucoup d'adaptation pour les équipes pédagogiques, les agents de la ville et les familles, cette rentrée s'est néanmoins bien déroulée.



Travaux dans les écoles

La période de confinement et les vacances scolaires ont été propices aux travaux : rénovation des sanitaires à l'école maternelle des Brémondrières, réfection de 4 classes élémentaires, peintures des menuiseries extérieures et changement des sols souples dans la cour de récréation de la maternelle du Quai. Les écoles ont gagné en confort et en couleurs!



Animation jeunesse

Philippe Péalat et l'équipe du service animation jeunesse ont mis en place le dispositif Sport Santé Culture Civisme (SSCC) complémentaire du temps scolaire pour l'accueil des enfants en demi-groupes. Une centaine d'enfants ont été accueillis en mai-juin. Ces temps d'accueil ont été animés par des jeunes en service civique, des bénévoles, des associations sportives et culturelles. Merci à eux pour leur engagement ! La période estivale a ensuite laissé place aux trois centres de loisirs, 3/6 ans, 6/11 ans et 9/17 ans qui ont pu fonctionner quasi normalement et proposer des activités et sorties tant attendues pour la plus grande joie des enfants !



Eldor'ados

Si tu as entre 11 et 17 ans, rejoins-nous !
Eldor'ados est un lieu pour partager ses idées, participer aux festivals et événements de la ville ou encore exprimer ses besoins et ses envies !

Contact :

Nathan DECHAUD
• 06 04 59 29 95
• eldorados@st-peray.com

Le pôle jeunesse a répondu à un appel à projet lancé par le département de l'Ardèche. Nous avons été retenus suite à la dernière phase de vote où vous avez été nombreux à nous soutenir et nous vous en remercions. Le projet consiste à poursuivre l'aménagement des berges du Mialan et à proposer un lieu dédié aux sports de glisse : trottinette, roller, skate... Nous réunirons prochainement un groupe de travail afin de prendre en considération les attentes des pratiquants.



UN LIEU D'ACCUEIL ENFANTS-PARENTS

Créé en 2018, le Petit Cabanon est une structure d'accompagnement et de soutien à la parentalité. Elle favorise le lien social pour les enfants de moins de 6 ans et leurs parents par l'écoute, l'échange et les rencontres.



CRÈCHE LES LOUPIOTS - L'ÎLE AUX ENFANTS

Le multi-accueil « Les Loupiots » est intégré à la maison « L'Île aux Enfants » 1, rue Antonin Basset. Il accueille des enfants âgés de moins de 6 ans de façon occasionnelle ou régulière. Ce service joue un rôle prépondérant en matière de prévention et de socialisation des jeunes enfants et accompagne les parents dans leur rôle éducatif dans le respect des responsabilités parentales.

Durant la période de confinement, le multi-accueil « Les Loupiots » est resté mobilisé pour accueillir les enfants des soignants et des familles prioritaires.

Notre structure accueille actuellement 48 enfants répartis en deux sections. L'équipe pluridisciplinaire est composée de 11 professionnels de métiers différents. Chaque année, des projets sont particulièrement mis en avant. 2021 verra la restructuration de l'espace repas et l'utilisation d'une vaisselle en verre.

Pour favoriser l'éveil de l'enfant, nous souhaitons développer un volet « éveil culturel et artistique ». En effet des études scientifiques attestent que la sensibilisation culturelle et artistique dès le plus jeune âge favorise la curiosité, la construction et l'épanouissement de l'enfant. Ces projets sont soutenus par différents partenaires dont le ministère de la Culture.

SOLIDARITÉS



Olivier AMRANE

Adjoint aux solidarités

« Être plus que jamais aux côtés des personnes fragilisées et garder le lien. »

1013 kg récoltés de denrées alimentaires cette année !



L'équipe du CCAS au complet lors de son installation.

- ❖ Dans le contexte économique actuel impacté par la crise sanitaire, de plus en plus de familles sollicitent l'aide alimentaire. C'est là qu'intervient la solidarité au sein des communes. Cette année encore, en partenariat avec la CCRC et le Relais Alimentaire de Saint-Péray, la Quinzaine Solidaire s'est invitée à nouveau dans les écoles du 28 septembre au 9 octobre 2020.



- ❖ 2020 n'a pas été une année comme les autres à l'EHPAD de Malgazon (Établissement d'Hébergement de Personnes Agées Dépendantes). En effet, la crise sanitaire a lourdement impacté la vie de l'établissement. Nous profitons de ce « Saint-Péray Mag » pour remercier l'ensemble du personnel pour son implication, son professionnalisme et la grande disponibilité dont il a fait preuve.

Cette crise a mis en lumière l'importance de notre établissement mais aussi la nécessité d'être mieux accompagnés, notamment financièrement, par nos partenaires que sont le Département et l'État.

Les résidents et leurs familles ont fait preuve de beaucoup de courage et de compréhension durant ces longs mois. Merci à toutes et à tous pour leur soutien.

- ❖ Faciliter la liaison piétonne entre Malgazon et le cœur de ville est un des objectifs des travaux en cours. Ces aménagements se terminent sur l'avenue de Tassini mais vont se poursuivre en 2021 chemin de Hongrie dans le même état d'esprit.



ENVIRONNEMENT



Agnès QUENTIN-NODIN

Adjointe à l'Environnement et aux Mobilités

« L'environnement, une thématique transversale au cœur de l'action municipale. »



Gabriel LAMBERT

Conseiller municipal délégué au Plan Climat-Air-Energie et Territoire à Énergie Positive

ÉNERGIE :

PCAET/T EPOS

À travers la CCRC, la commune de Saint-Péray est activement engagée dans la réalisation du Plan Climat Air-Énergie Territorial (PCAET) et dans la démarche TEPos (Territoire à Énergie Positive). Ces démarches visent à mettre en place des actions en lien avec les enjeux environnementaux afin de maîtriser les consommations d'énergies et développer les énergies renouvelables ainsi qu'améliorer la qualité de l'air. Après une phase de diagnostic, présenté au public en novembre 2020, une phase de formulation d'actions, avec la participation des acteurs du territoire (collectivités, milieu associatif, acteurs économiques et citoyens) sera initiée prochainement.



AGRICULTURE / ALIMENTATION :

Cantines durables

Dans le cadre de la démarche cantine durable, la commune de Saint-Péray bénéficie d'un accompagnement de la CCRC pour mettre en place des mesures visant à améliorer la qualité de la restauration dans nos écoles. Ce travail s'articule autour de plusieurs axes : la lutte contre le gaspillage alimentaire et l'augmentation de la traçabilité (approvisionnement local) et de la qualité (Sigles d'identification de Qualité et d'Origine-SIQO) des produits entrant dans la conception des plats. Le travail sur la réduction du gaspillage alimentaire a commencé par un diagnostic et sera poursuivi avec des actions concrètes et des mesures de la réduction du gaspillage.

MOBILITÉS :

Parc Relais



Le nouveau parc relais de la Maladière a vu le jour au printemps. Son inauguration a eu lieu juste avant le confinement. Ce parc relais, financé par le syndicat VRD auquel nous sommes adhérents via la CCRC est opérationnel. À proximité des commerces, il est gratuit pour tous, et offre aux habitants un point de rencontre de covoiturage. Vous trouverez également une voiture utilitaire mise à disposition pour la location de courte durée tout comme les vélos « libé-lo » (classiques ou électriques) et des box pour laisser votre vélo en sécurité tandis que vous poursuivez votre trajet en bus ou en covoiturage...

Transports en commun : Arrêt de bus

L'aménagement de l'arrêt de bus avenue Marc Bouvat, s'est achevé par la pose d'un abri durant les vacances de la Toussaint. Cet arrêt est desservi par les lignes 8 et 14 de Citéa ainsi que les lignes 3, 3+ et correspondance avec la ligne 46 du réseau « le 7 ».



Végétalisation des rues et des cours d'écoles :

Ces projets font partie des actions du mandat permettant aux habitants de s'impliquer dans l'amélioration du cadre de vie et de la désimperméabilisation des sols en milieu urbain. Ces opérations consistent à créer des îlots de fraîcheur qui permettront d'abaisser les températures en centre-ville. En parallèle, des actions seront prochainement lancées pour végétaliser les cours de récréations des écoles primaires.



Les composteurs collectifs :



COMPOSTER C'EST BRANCHÉ

LE SYTRAD PROPOSE AUX HABITANTS DE LA COMMUNAUTÉ DE COMMUNES DE RHÔNE-CRUSSOIL DES COMPOSTEURS À PRIX PRÉFÉRENTIEL.

PRIX DE VENTE 30 €

MATIÈRE : Plastique recyclé
 VOLUME : 545 L
 COULEUR : Vert
 DIMENSIONS : 78 cm / 76 cm / 87,5 cm

RÉSERVEZ VITE VOTRE COMPOSTEUR !
 04 75 41 89 20
dechartre@rhone-crussoil.fr
 (ouvert le dimanche par mail)

Communauté de Communes Rhône-Crussoil
 Service Clientèle - 371 rue Henri Sauter - 69100 BURNAY-LEZ-ORIGNY

AGRICULTURE :

Jardin partagé

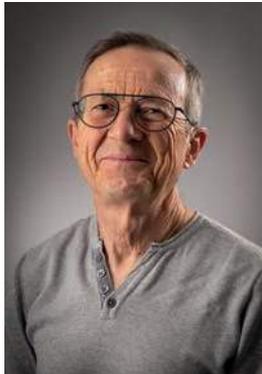
« Carnet vert », un jardin partagé est né sur notre commune. Initié par une association, plusieurs jardiniers s'associent pour cultiver ensemble un jardin potager en s'autoguidant les uns les autres sur les techniques de jardinage, dans un esprit durable en utilisant uniquement de l'eau de pluie pour l'arrosage. En plus des oyas (poteries enterrées) qui ont permis de maintenir l'humidité des sols jusqu'à 15 jours pendant l'été chaud que nous avons connu, la commune a décidé de les soutenir en mettant à leur disposition une citerne souple afin de collecter l'eau de pluie récupérée.



TRAVAUX ET URBANISME

Matthieu LE GALL

Adjoint à l'aménagement, les travaux et la voirie



« Aménager la ville pour améliorer le cadre de vie en favorisant et en sécurisant les cheminements doux. »

Gérard CHAUVEAU

Conseiller municipal délégué à l'urbanisme

Sécuriser les cheminements doux



AVANT

Avenue Victor Tassini : une avenue mieux partagée

Les travaux visant à améliorer et à sécuriser la circulation piétonne se terminent. Du mobilier urbain (bancs, appuis-vélos...) ainsi que des plantations viendront agrémenter ces espaces complètement rénovés.



APRES

Favoriser une circulation apaisée

En 2021, poursuite des travaux chemin de Hongrie. La réfection du réseau d'eau potable est en cours. Le début d'année sera consacré à l'enfouissement des réseaux secs. Viendront ensuite, la création d'un cheminement et la reprise de la voirie. Conscients de la gêne occasionnée pendant cette longue période, nous remercions les riverains pour leur patience et leur compréhension.

Carrefour de la Zone Artisanale de la Maladière



AVANT



Renforcement de la voirie endommagée

Réorganisation de la circulation par la création de nouveaux marquages au sol.

Rue Général Leclerc... Les deux premières tranches achevées

Après une interruption totale de l'activité des entreprises de mars à juin, les travaux de la rue Général Leclerc ont redémarré début octobre et se sont achevés mi-novembre. Il a été procédé à la réfection totale de la chaussée ainsi qu'à la création d'un cheminement piéton sécurisé aux normes PMR. D'ici à l'été, la création d'un espace de circulation partagé et apaisé sera réalisée devant le groupe scolaire Les Brèmondières.



AVANT



APRES

URBANISME

Le délégué à l'urbanisme a pour mission d'étudier les projets de construction et de rénovation sur la commune, au regard du PLU (Projet d'Urbanisme Local).

En lien avec les différents services et la population, il a en charge le suivi des documents d'urbanisme et l'évolution des règlements.

Le PLUIH (Plan Local d'Urbanisme Intercommunal et d'Habitat) : qu'est-ce que c'est ?

Issu d'une collaboration étroite entre les communes du territoire et la CCRC, le PLUIH est un document de planification d'occupation des sols.

Il a pour ambition de concrétiser une politique d'aménagement reposant sur un projet de territoire durable.

Ce PLUIH définit les orientations d'un projet à horizon 2040 et détermine une politique et des objectifs en matière d'habitat durable et solidaire afin de répondre aux besoins actuels et préparer le futur sur Rhône-Crussol.

La CCRC, avec l'appui des communes, vous proposera de vous exprimer sur les choix de développement à venir du territoire en répondant à une enquête courant 2021.

CULTURE ET VIE ASSOCIATIVE



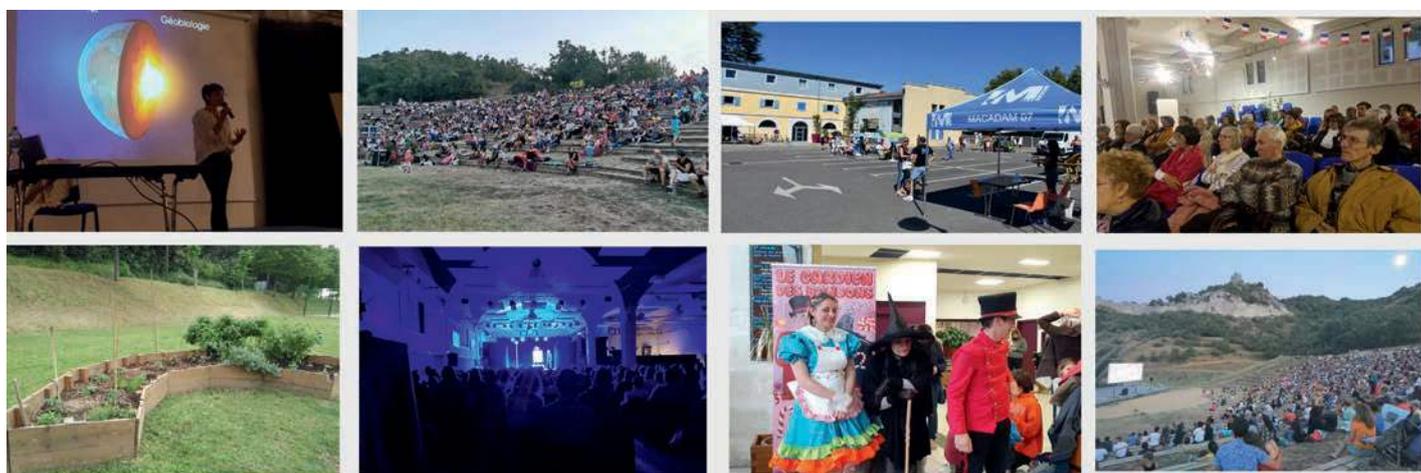
Sandrine VILLE-PETIT

Adjointe à la Culture et à la vie associative

« Faire vivre Saint-Péray, toute l'année, pour toutes les générations en lien direct avec nos acteurs locaux. »

Saint-Péray, une ville dynamique en lien permanent avec le tissu associatif local.

Un partenariat fort lie la municipalité et les associations. Le cœur de la ville bat au rythme des manifestations qui animent Saint-Péray tout au long de l'année. Le service culturel et les associations travaillent de pair pour proposer un calendrier culturel riche et diversifié, alliant nouveautés et traditions : Fête des vins, théâtre, magie, cinéma de plein air, festival de la BD, Saint-Péray en mode vélo, Carnaval, Chandeleur, semaine du bien-être...



Saint-Péray en mode vélo :

Malgré la crise sanitaire qui nous impacte, la rentrée culturelle 2020 a pu se faire. Toute l'équipe du CEP était mobilisée, dimanche 11 octobre, pour « Saint-Péray en mode vélo ». Les divers partenaires présents : Les cyclos, Outdoor, l'Association familiale, Yapluka, REV, Handisport, Voyage en solidaire..., ont offert au public une journée riche pour la promotion de ce mode de déplacement doux.

Le CEP du Prieuré : poumon des activités culturelles et artistiques.

L'équipe du service culturel coordonne, gère et accompagne nos associations. Une quarantaine d'associations transitent par le CEP chaque semaine, ce sont 160 créneaux horaires d'activités planifiés, 110 cours de musique donnés, 320 heures d'activités culturelles et artistiques dispensées. L'équipe se mobilise aussi pour l'entretien des locaux et pour vous accueillir chaque jour, en étant au plus près de vos attentes.



CITOYENNETÉ - SÉCURITÉ - JUMELAGE

Florian GIRAUD

Adjoint à la citoyenneté,
la sécurité et le jumelage



« Ensemble, soyons acteurs de notre cadre de vie. »



Poursuivre les actions engagées et garder une commune où il fait bon vivre.

Afin de garder sérénité et tranquillité, 26 quartiers voisins-vigilants ont été mis en place. Si vous souhaitez que votre quartier participe à cette démarche, vous pouvez contacter la Mairie. Le dispositif de caméra vidéoprotection fonctionne bien, il sera complété en cours de mandat. Être citoyen et participer activement, c'est ce que nous vous proposons à travers différentes actions : « Saint-Péray ville propre », « ville prudente »... Avec nos trois villes jumelles, Gross-Umstadt, Asso et Santo Tirso, le comité de jumelage s'investit pour organiser des temps de rencontres et d'échanges toujours très riches. Vous êtes intéressés ? N'hésitez pas à contacter le comité.

Nous vous proposons de vous engager en vous impliquant dans les actions à venir : ateliers citoyens, budgets participatifs... et de faire connaître vos souhaits grâce au questionnaire pages 27-28 de ce magazine.

NOUVELLES TECHNOLOGIES

David LAM KAM

Conseiller municipal délégué aux technologies
de l'information et de la communication



« Accompagner l'évolution technologique dans le domaine de la communication sur notre commune. »

La communication, via les outils numériques, devient indispensable de nos jours. À Saint-Péray nous pouvons préserver notre cadre de vie tout en bénéficiant des dernières technologies. Nous allons encourager la modernisation de nos moyens de communication pendant tout le mandat à venir.

Réseau telecom / ADSL : En attendant l'arrivée prochaine de la fibre, il faut continuer à surveiller la bonne tenue du réseau par l'opérateur historique afin que chacun ait la connexion qu'il mérite, surtout en cette période de confinement où l'on demande à tous de favoriser le télétravail.

La Fibre : Nous suivons de près l'avancement des travaux réalisés par ADN (Ardèche Drôme Numérique) qui devraient permettre progressivement, à tous les Saint-Pérollais, de bénéficier de la fibre dans les 3 ans qui viennent.

Système d'information de la commune : Les services de la commune vont évoluer au rythme des progrès technologiques. Un certain nombre de formalités vont devenir accessibles en ligne dans les années à venir. Il va falloir définir les modalités d'archivage et de mise à disposition des données correspondantes.



Construction de deux locaux NRO (noeud de raccordement optique) préalables au déploiement de la fibre.

ÉCONOMIE



Nathalie VOSSEY-MATHON

Adjointe au développement économique, à l'emploi et à la formation

« Accompagner et soutenir les acteurs économiques locaux qui contribuent à la vitalité de notre commune et conforter l'emploi local. »

Bernard GUIGAL

Conseiller municipal délégué au commerce, à l'artisanat et à l'industrie



Une aide à l'emploi et à la formation au travers d'informations collectives

Des sessions d'informations collectives à destination des personnes en recherche d'emploi sont organisées en mairie sur des secteurs d'activité qui recrutent. Parmi les plus récentes : les services à la personne, la gendarmerie, ont permis aux participants de trouver des solutions d'emploi.



Le Portr'éco du vendredi

Le rendez-vous incontournable pour découvrir un professionnel nouvellement implanté sur Saint-Péray. Retrouvez son portr'éco sur le site internet et sur la page Facebook de la commune un vendredi sur deux.



Une aide au recrutement

L'Espace Entreprises-Emploi est à disposition des personnes en recherche d'emploi et se fait le relais des offres d'emploi des entreprises locales.



L'annuaire des entreprises, un annuaire au service des citoyens

Cet annuaire permet de renforcer la visibilité des entreprises saint-pérollaises, et d'aider les habitants à trouver leurs coordonnées.

Référencement gratuit pour les entreprises saint-pérollaises.

Une aide à la recherche d'emploi



Afin de proposer aux personnes en recherche d'emploi un accompagnement adapté à chaque situation, l'Espace Entreprises-Emploi reçoit sur rendez-vous et travaille en partenariat avec des structures locales telles que la Mission locale Agglomération et territoire du Valentinois et la Plateforme Emploi qui assurent également des permanences et des sessions d'accompagnement en mairie.



Une aide destinée aux commerçants, artisans et petites entreprises

Saint-Péray s'engage aux côtés de la Région Auvergne-Rhône-Alpes dans le soutien à l'économie de proximité. Ce dispositif d'aide financière à l'investissement soutient les projets d'installation et de développement du commerce et de l'artisanat de proximité avec un point de vente accessible au public. Plusieurs projets de nos entreprises locales ont déjà pu bénéficier de ces financements conjoints.

« Les rencontres de l'Entreprise », un événement incontournable de la vie économique locale

La 6^e édition des Rencontres de l'Entreprise a permis aux professionnels saint-périllais de se retrouver et d'être informés des actualités et projets économiques communaux. Une présentation sur le thème « Histoire de l'AOC de Saint-Péray » a également été assurée par Benoit Nodin, président du syndicat des vignerons.



L'Opération « Consommer local, c'est l'idéal! », un soutien économique local

Afin de soutenir le tissu économique local éprouvé par la crise sanitaire, la commune encourage ses habitants à donner leur préférence d'achat auprès des activités de Saint-Péray. De nombreux saint-périllais ont pu bénéficier de bons d'achat financés par la commune, à dépenser dans les activités saint-périllaises.



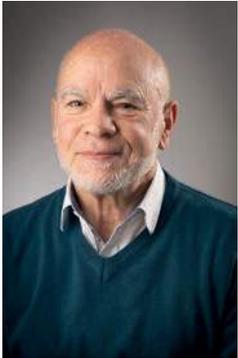
FINANCES

Stéphanie FORT

Conseillère municipale déléguée aux finances



« Poursuivre une gestion saine et rigoureuse des finances tout en continuant à investir. »

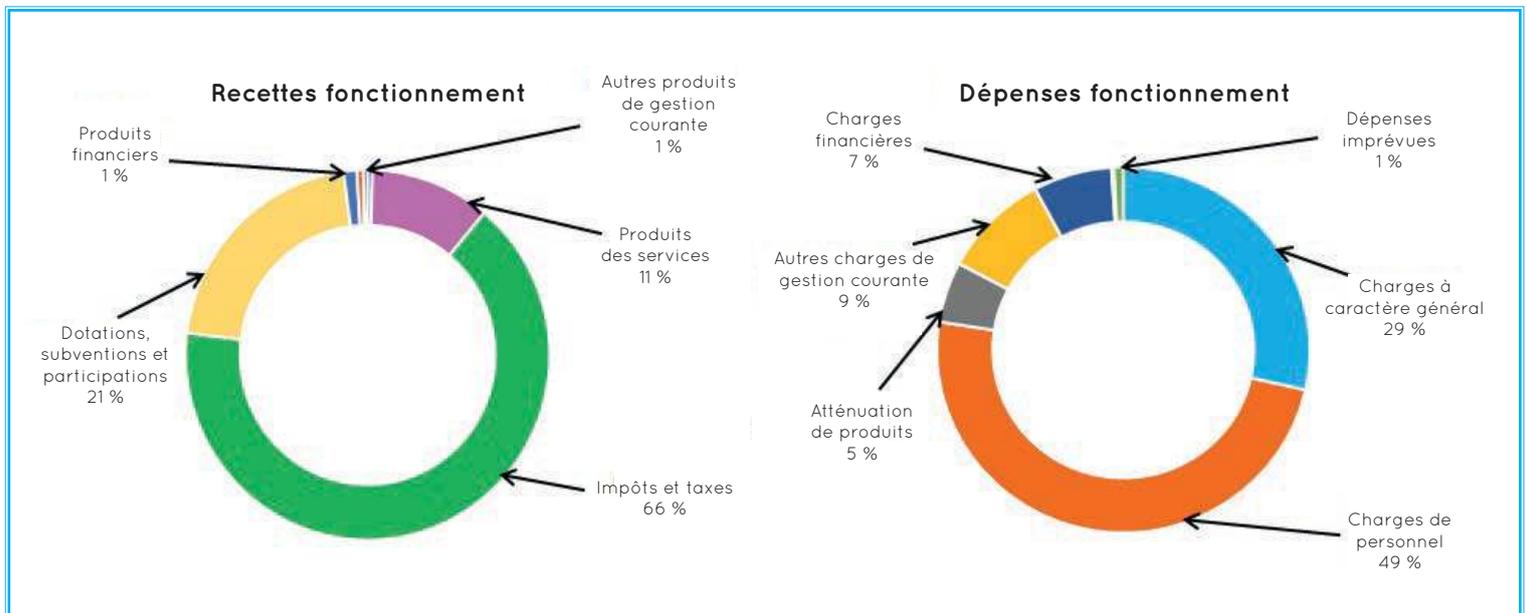
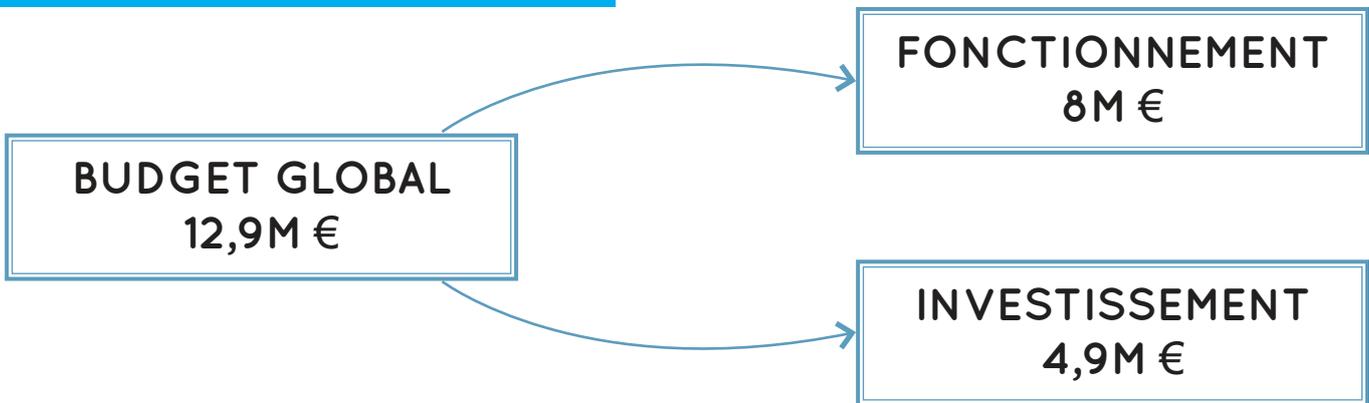


Jacques SAUREL

Conseiller municipal délégué aux perspectives financières et à la gestion de la dette

La crise sanitaire liée à la Covid-19 a modifié le calendrier du vote du budget 2020. En effet, le vote du budget primitif 2020 n'a pu se tenir qu'à la fin du mois de juillet. C'est dans ce contexte inédit que les prévisions budgétaires ont dû être révisées, tenant compte au plus près de l'impact financier de la crise sur le budget communal.

Zoom sur le budget 2020



Investir pour l'avenir de la ville, pour le bien-être des Saint-Pérollais tout en soutenant l'économie.

Voirie et réseaux

830 000 €



Bord du Mialan

192 000 €



Équipements sportifs

300 000 €



Écoles

140 000 €



Tennis

1 110 000 €



Bâtiments

330 000 €



Chaque année : 950 000 € sont consacrés au remboursement du capital des emprunts, permettant à la commune de se désendetter.

Les recettes d'investissement sont quant à elles essentiellement composées de subventions perçues par la commune dont plus de 780 000€ pour les différents équipements sportifs.

UN BUDGET 2020 IMPACTÉ PAR LA CRISE SANITAIRE

Au moment du vote en juillet, avec 4 mois de retard, certaines lignes budgétaires ont été réajustées afin de tenir compte au mieux des conséquences financières de la COVID-19 sur le budget communal :

- des dépenses supplémentaires : achats de masques et différents équipements sanitaires (gel hydroalcoolique, Plexiglas...);
- diminution de certaines recettes (cantine, location du CEP...);
- un budget alloué au soutien de l'économie locale (« Consommer local c'est l'idéal »), financé avec les budgets alloués en temps normal aux manifestations culturelles malheureusement annulées.

L'équipe municipale a par ailleurs décidé l'exonération partielle de la redevance de droit d'occupation du domaine public pour les commerçants concernés (terrasses, droit de place forains).

Un point complet sera évidemment fait dès la fin d'année.



CONSEILLERS MUNICIPAUX

Les élus siègent dans différentes commissions afin de préparer les projets.



Émilie MARTIN

- Finances - Administration Générale
- Urbanisme
- Éducation - Jeunesse
- Culture
- Accessibilité



Damien FRAISSE

- Finances - Administration Générale
- Urbanisme
- Environnement - Développement durable



Christel BAUD GACHE

- Éducation - Jeunesse
- Culture
- CCAS



Stéphan CHABOUD

- Urbanisme
- Appel d'offres



Magali LEGROS

- Finances - Administration Générale
- Urbanisme
- Environnement - Développement durable



James GUERIN

- Finances - Administration générale
- Éducation - Jeunesse



**Marie-Hélène
PRADON DIMBERTON**

- CCAS



Stéphanie MARQUET

- Environnement - Développement durable



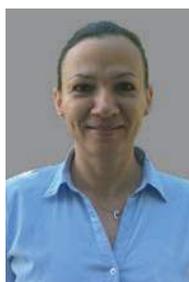
Emmanuelle CIMETTA

- Culture
- Environnement - Développement durable



Dominique DURAND

- Finances - Administration générale
- Urbanisme
- Environnement - Développement durable
- CCAS



Isabelle BADIER

Conseillère municipale
d'opposition

- Finances - Administration générale
- Urbanisme
- Éducation - Jeunesse
- Culture
- Environnement - Développement durable
- Accessibilité
- CCAS

CHÂTEAU DE BEAUREGARD

Acquisition d'un lieu emblématique !

Construit en 1652 sur les bases d'un ancien château du XIII^e siècle, le château de Beauregard a plusieurs fois changé de propriétaires et de destination. Il a été ainsi loué au roi de France afin d'en faire une prison d'État en 1696. Sa fonction pénitentiaire cesse en 1819 avec la construction de la prison de Privas. Il fut la propriété de Louis Faure qui y développa la méthode de la champagnisation du Saint-Péray, puis il fut transformé en restaurant par Joseph Badet et acquis et restauré par le Baron de Cachard qui le vendit au diocèse de Viviers en 1974.

Les rénovations et aménagements successifs ont permis de conserver le cachet de ce site tout en améliorant sa fonctionnalité, notamment avec la construction d'un bâtiment annexe de plus de 700 m².



© Jean Delmarly

Dans un contexte financier tendu, la décision d'acquérir ce lieu patrimonial, marqueur de l'histoire saint-pérollaise, a été très sérieusement réfléchie.

L'équipe municipale a finalement répondu favorablement à la proposition de vente du diocèse au prix de 950 000 €.

Conscients du potentiel de ce site remarquable d'une superficie de plus de 2 ha, nous avons souhaité maîtriser ce lieu afin de porter un projet ambitieux, dont les contours restent à définir, pour notre commune.

La maîtrise foncière est une condition préalable à tout projet. Elle permettra de travailler, avec l'appui de partenaires publics ou privés, à un projet qu'il soit économique, culturel ou touristique. C'est une opportunité qui offre de belles possibilités de développement à Saint-Péray à un coût raisonnable.

INTERCOMMUNALITÉ

APRÈS LES ÉLECTIONS MUNICIPALES, INSTALLATION DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE



Le 9 juillet dernier, s'est déroulée la première séance du conseil communautaire.

La Communauté de Communes Rhône-Crussol se compose de 13 communes (Alboussière, Boffres, Champis, Charmes-sur-Rhône, Châteaubourg, Cornas, Guilhaud-Granges, Saint-Georges-les-Bains, Saint-Péray, Saint-Romain-de-Lerps, Saint-Sylvestre, Soyons, Toulaud).

41 élus composent ce Conseil Communautaire.

Le 6 octobre, les élus de toutes les communes ont été conviés au CEP du Prieuré pour une présentation complète des compétences de la CCRC.

- **Afin de faciliter le travail des élus et le lien avec les conseils municipaux, des commissions ont été créées.**

- **- Certaines sont obligatoires.**

- Pour l'attribution des marchés publics

- - La CAO (Commission d'appel d'offres)

- - La DSP (Commission pour les délégations des services publics)

- Pour le transfert des compétences

- - La CLECT (Commission locale d'évaluation des charges transférées)

- Pour la fiscalité foncière des entreprises

- - La Commission intercommunale des impôts directs

- **- D'autres sont thématiques.**

- Créées par le conseil communautaire, elles sont au nombre de 13.

COMPOSITION DU BUREAU COMMUNAUTAIRE

PRÉSIDENT :

Jacques DUBAY, Maire de Saint-Péray

LES VICE-PRÉSIDENTS ET LEURS DÉLÉGATIONS :

1 - Sylvie GAUCHER, Maire de Guilherand-Granges
Administration générale, ressources humaines, famille et parentalité

2 - Denis DUPIN, Maire de Champis
Environnement et ressources naturelles

3 - Bénédicte ROSSI, Conseillère municipale déléguée à Cornas
Gestion durable des déchets

4 - Michel MIZZI, Maire d'Alboussière
Urbanisme et Plan local d'Urbanisme Intercommunal

5 - Geneviève PEYRARD, Maire de Saint-Georges-les-Bains
Assainissement

6 - Thierry AVOUAC, Maire de Charmes-sur-Rhône
Développement économique et emploi

7 - Anne SIMON, Maire de Saint-Romain-de-Lerps
Culture, patrimoine et espaces naturels

8 - Hervé COULMONT, Maire de SOYONS
Voirie

9 - Laëtitia GOUMAT, Maire de Saint-Sylvestre
Habitat et rénovation énergétique

10 - Patrice POMMARET, Adjoint au Maire de Toulaud
Communication et promotion territoriale

11 - Caroline CAUBET, Maire de Châteaubourg
Réseau numérique et téléphonie

12 - Jean RIAILLON, Adjoint au Maire de Boffres
Agriculture et viticulture

LES MEMBRES DU BUREAU :

Jany RIFFARD, Adjointe au Maire de Guilherand-Granges
Mobilités

Frédéric GERLAND, Adjoint au Maire de Saint-Péray
Gestion des équipements sportifs communautaires

TRIBUNES

Politiques

MAJORITÉ

2020 : UNE ANNÉE SI PARTICULIÈRE

Depuis notre élection, le confinement nous a contraints d'annuler de nombreux moments de convivialité mais également des réunions de travail. Certains projets ont pris du retard.

Ce confinement était nécessaire pour ralentir la propagation du virus, protéger l'ensemble de la population et préserver nos aînés.

La majorité municipale a accompagné au mieux les mesures sanitaires successives. Dès le début, nous avons priorisé nos actions en direction des Saint-Pérollais par une information régulière, la distribution de masques et l'accompagnement du monde économique et associatif.

Soutenir l'économie locale a été au cœur de notre action. Des initiatives communes de la mairie et de la CCRC vont dans ce sens : « C'est l'été, consommez local », « L'Essentiel est ici », chèques-cadeaux et soutien aux circuits courts par le maintien du marché.

Nous tenons à remercier les agents de la ville, qui ont assuré la continuité du service public. Mention particulière pour les personnels soignants tellement sollicités, leur dévouement est sans faille.

Espérons que tous ces efforts pourront nous préserver, afin de sortir au plus vite de cette crise et retrouver une vie normale.

OPPOSITION

Chers Saint-Pérollais,
2000 caractères pour l'opposition jusqu'en 2014, c'était déjà peu, aujourd'hui on m'accorde +/- 450 caractères... Qui l'eût cru ? Une tribune d'opposition, c'est pouvoir émettre un autre point de vue, encore faut-il qu'on vous en donne les moyens. Une volonté manifeste de « museler » le droit à l'expression qui va à l'encontre des principes fondamentaux de la démocratie et du débat. Aussi, je vous invite à consulter la suite de ma tribune sur le blog :

unfuturpoursaintperay.blogspot.com

et je suis navrée pour ceux qui n'ont pas un accès internet.

Je vous souhaite de bonnes fêtes et prenez soin de vous. (524 caractères utilisés)

Isabelle Badier

PS : Suite à l'envoi de cette première courte tribune, on m'a assurée « qu'il n'y a aucune volonté de brider l'expression politique du groupe d'opposition ». Monsieur le Maire m'accordant même un +/- 1000 caractères et un délai supplémentaire pour faire une nouvelle tribune ce que j'ai refusé par principe du droit à l'information des Saint-Pérollais. Finalement, le poids des mots peut influencer sur une décision.

VOTRE AVIS NOUS INTÉRESSE.

DEVENEZ ACTEUR DE LA VIE MUNICIPALE !

Dans la continuité du premier mandat et comme nous nous y étions engagés lors de la campagne électorale, nous vous proposons de participer à la vie de notre commune. Le contexte actuel ne nous a pas permis de vous rencontrer pour un temps d'échange. Aussi, vous pourrez vous exprimer à travers ce questionnaire.

Notre objectif : permettre au plus grand nombre de prendre part à l'action municipale.

Que penseriez-vous de la mise en place :

→ **d'ateliers citoyens et thématiques ?**

Oui Non Sans avis

→ **d'un budget participatif ?**

(budget spécifique pour co-construire un projet à l'initiative des habitants)

Oui Non Sans avis

→ **de la création d'un conseil municipal des jeunes ?**

Oui Non Sans avis

→ **de réunions de quartiers à l'initiative des habitants ?**

Oui Non Sans avis

→ **autres propositions :**

.....

.....

Afin d'améliorer les services à la population, trouveriez-vous intéressant la mise en place :

→ **d'un numéro vert afin de gagner en réactivité et en efficacité ?**

Oui Non Sans avis

→ **d'un site facilitant vos démarches : administratives, paiement en ligne, e-commerce local, annuaire associatif...?**

Oui Non Sans avis

→ d'horaires d'accueil élargis des services d'état civil et/ou des services techniques ?

- Oui : entre 12h et 13h30 au-delà de 17h30 le samedi matin
 Non
 Sans avis

→ autres propositions :

.....
.....

Pour mieux vous informer :

→ pensez-vous que les moyens de communication actuels sont suffisants : magazine, newsletter, site internet, Facebook et CityWall ?

- Oui Non
 Autres propositions :

→ l'information au travers des panneaux lumineux est-elle :

- satisfaisante insuffisante sans avis

→ Seriez-vous intéressé par une retransmission audiovisuelle des temps forts de la vie municipale (conseils municipaux, cérémonies officielles..)

- Oui Non Sans avis

Merci de retourner ce questionnaire en mairie par tout moyen à votre convenance.

VOS COORDONNÉES *(facultatif)*

Nom : Prénom : Âge :

Adresse :

Tél. : E-mail :

Autorisez-vous l'utilisation de votre e-mail pour l'envoi des Newsletters et d'informations diverses ?

- Oui Non

Souhaitez-vous être invité à la réunion de mise en place de ces actions (dès que les conditions sanitaires le permettront) ?

- Oui Non



Vous pouvez aussi remplir ce questionnaire en ligne sur notre site internet en scannant ce QR code.

